1 Estafette Anvinoise



Novembre 2019 N° 29

Le journal d'informations communales



EDITORIAL

L'Estafette 2019 est entre vos mains. Vous y lirez des informations sur l'aujourd'hui et le demain de votre commune, vous y découvrirez les réalisations en cours. C'est la dernière parution pour ce mandat.

2020 sera également :

- * l'année du **recensement** pour notre commune. Des agents recenseurs viendront vers vous entre le 16 janvier et le 15 février pour vous aider à effectuer le recensement par internet ou sur papier.
- * l'année de la réouverture de la **ligne SNCF** St Pol/Etaples, avec les arrêts à Anvin. Les travaux débutent au printemps.
- *l'année du **renouvellement du conseil municipal** (élections les 15 et 22 mars). N'oubliez pas de vérifier votre inscription sur la liste électorale.

Pour le calendrier 2020, nous vous invitons à nous faire parvenir une photo qui symbolise, pour vous, votre commune. Elle pourrait illustrer le calendrier. (envoi en mairie avant le 15 novembre).

André OLIVIER, Maire d'ANVIN

Commémoration de l'Armistice de 1918

Lundi 11 novembre 2019

11h00 : Place du Bicentenaire, rassemblement.

11h15 : Départ du défilé.

11h30 : Place de la Mairie :

Recueillement devant le monument aux morts

Dépôt de gerbe

Participation des élèves du RPC

Vin d'honneur

Distribution de friandises aux enfants présents au défilé.

Un repas dansant sera servi à partir de 13h 30 à la salle des fêtes pour les ainés inscrits.

Espérant vous rencontrer lors de cette cérémonie.

Du côté du RPC.

Une nouvelle année scolaire a débuté pour les élèves des 5 classes du Regroupement Pédagogique Concentré d'Anvin-Erin-Teneur-Tilly. Madame Marion MAGNIER assume la direction du RPC.

Avec la fin des travaux (présentés en pages 4-5), les accès à l'école ont connu quelques changements :

- *Le bus est désormais stationné pour la montée et la descente des enfants sur son emplacement sécurisé, en dehors de la rue d'Hesdin. La vitesse excessive de certains provoque toujours de la peur et sera verbalisée par les services de gendarmerie.
- *L'accès à l'école se fait UNIQUEMENT par les portillons situés derrière la mairie, en utilisant le trottoir ou le chemin d'accès situés entre la mairie et la poste. L'ancienne voie est réservée aux services de secours.
- *Le parking, derrière la poste, permet d'accueillir chacun, dans des conditions sécurisées, en respectant le sens unique de circulation. Cependant, il est rappelé qu'il est interdit de fumer à proximité d'une école, et encore davantage près d'une chaufferie. Les équipements installés (jardinières en bois, potences d'éclairage...) ne sont pas des jeux à disposition des enfants.

Des projets se concrétisent dans le RPC :

- *Le déploiement de la fibre dans la commune permet une meilleure utilisation d'un réseau informatique renouvelé au sein des classes, avec le soutien financier de l'éducation nationale.
- *Un service de bibliothèque va se mettre en place au cours des prochains mois. Située à l'étage des classes primaires, avec l'aide de parents et bénévoles, celle-ci permettra de mettre des livres, BD... à la disposition des enfants et des familles, avec une aide financière versée par l'inspection.
- *Avec les parents d'élèves délégués qui viennent d'être élus et l'équipe enseignante, des propositions d'animations et d'actions seront présentées pour aider aux projets du RPC.

TARIFS:

- *<u>Restauration scolaire</u> : 3 € pour les élèves.
- *<u>Garderie</u> : 2 € la séance, 5 € pour 3 séances, 10 € pour 7 séances.
- *Accueil de loisirs du mercredi, organisé par le service jeunesse de Ternois-Com: responsable pour Anvin: Mr THULLIEZ. Contact au 03.21.04.01.68.



Les personnels, au service de la population, sous la responsabilité des élus :

*en mairie: Nathalie B, Christelle P, Nathalie K

*auprès des enfants et du RPC : Christelle P, Nathalie K, Dolorès M, Catherine G, Valérie H

*pour l'entretien des bâtiments : Valérie H, Catherine G, Nathalie K

*aux services techniques: Jean Charles W, Pascal D (en arrêt depuis octobre 2017) Julien D, Yannick L.

Dans des conditions parfois difficiles, chacun œuvre pour le bien commun. Même si des améliorations sont toujours possibles, sachons reconnaitre et respecter leur travail.



Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

COLLECTE TRI TRAITEMENT

DÉCHÈTERIE

	Matin	Après-midi
Du mardi au samedi	Été 9h - 12h	Été 14h - 18h
	Hiver 8h30 - 12h	Hiver 13h30 - 17h

Lors des semaines impaires, le ramassage des déchets recyclables (bacs à couvercle jaune) a lieu le mardi et le ramassage des déchets ménagers (bacs à couvercle noir) le jeudi.



Alors que tout est organisé pour la collecte régulière des déchets (à notre porte) ou par un apport volontaire dans les containers prévus (3 dans la commune pour le verre, bientôt pour le carton) ou directement dans les déchèteries, nous constatons trop régulièrement des dépôts sauvages.



Que du civisme!

Les personnels techniques masculins, sous la houlette de Nadège B et Frédy P, qui œuvrent pour le fleurissement, l'entretien des espaces publics, la création d'allées pour faciliter la circulation piétonne, les travaux courants dans la commune...dépensent également leur temps et leur énergie à cause du manque de civisme de certains:

- à proximité des **containers à verre** La vidéo surveillance évitera les dépôts sauvages.

- sur les **trottoirs** :

Encombrés, par endroit, par des containers de déchets (jaunes ou noirs) qui ne sont pas rangés entre les collectes (tous les quinze jours) par leurs propriétaires. Utilisés comme crottoirs par certains propriétaires de chiens. Une verbalisation de ces infractions pourrait être faite. Considérés comme cendriers (dans des zones où il est interdit de fumer, affichages à l'appui)...

- dégradations sur **mobilier ou jeux**, qui occasionnent des gènes et des risques pour d'autres.

ATRE: Artois Ternois Récupération Emploi.

Association basée à St Pol sur Ternoise (tél : 03.21.03.72.84) avec un magasin situé rue de Canteraine. Depuis plus de 25 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales, du Conseil Départemental et d'autres financeurs.

ATRE gère la collecte des déchets verts sur la commune d'avril à octobre., suivant un calendrier consultable sur le site internet de la commune.



A l'arrière de la Poste, une borne de chargement électrique est à la disposition des utilisateurs de véhicules électriques. L'utilisation de cette équipement est pris en charge par la collectivité.

Pour une mobilité moins polluante, il est prévu l'installation d'un parking couvert pour les vélos (près du monument aux morts) et des places de stationnement pour le covoiturage seront signalées.



D'avril ...

Quels changements...

Les travaux se terminent, les désagréments aussi.

D'ici quelques semaines, nous pourrons nous réjouir de la transformation radicale du cœur de notre village : une meilleur accessibilité aux équipements publics, une sécurisation plus grande pour les enfants du RPC, davantage de places de stationnement et une circulation plus fluide (avec le respect par chacun du code de la route et des panneaux de signalisation), une valorisation du bâtiment communal loué par la Poste.

(L'appartement à l'étage est libre, renseignements en mairie pour les locataires intéressés)



Le nouveau monument aux morts, en mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la France, a trouvé sa place devant la mairie. Cette installation permettra, grâce à l'espace piétonnier situé à l'avant du monument, de nous retrouver pour les commémorations dans des conditions de sécurité maximales. Rendez-vous dès ce 11 novembre, avec les enfants du RPC.

... à octobre 2019 ...autour de la mairie et de la poste!

Située à gauche de la voie d'accès au parking public (derrière la poste), la boite aux lettres a retrouvé une place pratique pour les dépôts de courriers rapides. Le bureau de Poste est également ouvert (horaires rappelés en page 8) et vous permet également d'entrer en contact avec différents services publics grâce au personnel de la Poste en charge de l'animation de la MSAP (Maison de Services Au Public).

L'installation d'une rampe d'accès et d'un escalier sécurisé facilite l'entrée au bâtiment.



Quelques places de stationnement sont réservées pour des arrêts de courte durée et seront signalées pour les Personnes à Mobilité Réduite. Merci à chacun de respecter les signalétiques prochainement installées.



L'accès à la mairie se fait désormais par cet escalier gravillonné qui sera agrémenté de plantations au cours de l'automne.

L'inauguration des travaux aura lieu d'ici la fin d'année.

DU COTE DES ASSOCIATIONS



Restos du Cœur



La campagne 2019-2020 va débuter le 25 novembre 2019. Les inscriptions seront prises en Mairie d'ANVIN le

lundi 04 novembre 2019 de 9h à 12h.

Pour tous renseignements contacter le 06.21.16.42.31.

Association des Donneurs de Sang



L'Association des Donneurs de Sang d'Anvin recherche des volontaires pour rejoindre leur groupe de bénévoles afin de les aider, lors des 5 demi-journées, dans leur collecte annuelle. Vous êtes les bien-

venus au sein de cette association.

Pour obtenir des renseignements, appelez la présidente Mme Bouchard Nadège au 07.85.00.13.26.

Amicale des Boulistes Anvinois

L'Amicale des Boulistes Anvinois créée officiellement depuis novembre 2005, est composée de 22 adhérents. Ces derniers se rencontrent les Lundis - Jeudis et Samedis au stade ELSA de 14 h à 17 h. 4 terrains sont mis à notre disposition. L'Amicale des Boulistes Anvinois organise 3 concours par an. Le premier au Stade ELSA le 1er samedi de juillet, le deuxième en association avec le Camping de la Ternoise a lieu le 1er samedi d'août et le 3ème a lieu le samedi de la ducasse en association avec

le Comité des fêtes. Lors de ces prestations se joignent à nous des joueurs venant du Camping,



de St Pol, de Fruges et naturellement quelques Anvinois. Et tout ceci dans la Bonne Humeur.

Avis aux passionnés qui veuillent nous rejoindre

Le Syndicat d'Initiative

Comme chaque année, les membres du S.I. proposent diverses activités et animations ouvertes aux enfants, aux moins jeunes et à toute personne souhaitant garder la forme physique.

Des randonnées pédestres toute l'année de 8 à 12 kms selon les saisons, les samedis après-midi. Départ 14 h 15. Pour le programme contacter Jacques DUCHATEL au 03.21.04.60.16.



De la gymnastique d'entretien mixte à la salle des fêtes tous les lundis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 (hors vacances scolaires). Pour tous rensei-

Sourceit Les Rendonneurs du Syndicat d'Initiative d'Anvill

gnements, contacter Christian BOXOEN au 06.28.06.86.18.



Un après midi récréatif pour les enfants le 31 octobre à l'occasion de Halloween. Rendez vous à 15 h à la Salle des fêtes, puis visite aux commerçants. Possibilités de maquillage gratuit de 14 h à 15 h.

Un thé dansant animé par Cédric le 03 novembre de 14 h 30 à 19 h 30. Seule manifestation avec droit d'entrée qui apporte un peu de bénéfice pour tout le fonctionnement de l'association (avec la subvention communale).



Comme pour le parcours du Cœur en avril, le Téléthon du samedi 07 décembre organisé conjointement avec le Comité des Fêtes d'Heuchin, Teneur, Tilly, Erin et la gym de Monchy (animations, marche et prestation de l'EVA).

Sans oublier notre participation à la Ducasse avec le Comité des Fêtes.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations au cours de l'année 2019. Certaines ont remporté un vif succès, d'autres un peu moins. En mars, la soirée bavaroise n'a pas eu le succès escompté. Alors, le comité a dû annuler la soirée cabaret prévue en mai. Les réponses au questionnaire de la lettre ouverte aux anvinois encouragent les bénévoles qui décident d'organiser un barbecue pour le 14 juillet. La participation massive des anvinois à cet événement a remonté le moral des bénévoles...

Le grand événement reste la Ducasse qui, d'année en année, bénéficiant d'une météo favorable, a connu un record de fréquentation en 2019. L'organisation d'une manifestation de cette ampleur nécessite un partenariat avec d'autres associations que je remercie au passage.

Le repas des aînés, qui a lieu le 11 novembre depuis quelques années déjà, est ouvert à tous, moyennant une participation. Le menu proposé est entièrement concocté par les bénévoles. Le marché de Noël aura lieu le 15 décembre : il se déroulera sur une journée.

L'année 2019 sera clôturée par l'arbre de Noël des enfants le 21 décembre.





Fleurissement

Le fleurissement arrive dans nos rues avec le beau temps, les diverses plantations installées et entretenues par les employés communaux sont venues orner les jardinières, suspensions et massifs jusqu'aux prémices de l'automne.

Tout est mis en œuvre afin de rendre le village agréable et accueillant. Cette année en novembre le parvis de la mairie sera garni de nouvelles plantations arbustives et autre vivaces suite aux travaux réalisés ces derniers mois.



Proverbe africain:

On ne tire pas une fleur pour la faire pousser. On l'arrose et on la regarde grandir.... Patiemment!





<u>Ingrédients</u>: 180g de chocolat Nestlé dessert blanc, 100g de chocolat Nestlé dessert caramel, 3 poires, 3 pommes, 2 oeufs, 80ml de lait demi-écrémé, 60g de farine, 80g de sucre en poudre, 60g de crêpes dentelle, 1/2 sachet de levure chimique.

Préparation: Préchauffez votre four th.6/7 (200°). Dans un saladier, battez les œufs, le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Faites fondre le chocolat blanc au four à micro-ondes pendant 2 minutes 30 à 500W puis ajoutez au mélange oeufs-sucre. Mélangez bien. Ajoutez la farine sans cesser de battre. Epluchez et coupez les poires et les pommes en très fines lamelles. Ajoutez la pâte et remuez délicatement. Beurrez et farinez un moule. Faites cuire au four pendant 45 à 50 mn. Laissez tiédir. Démoulez puis placez au réfrigérateur 1h. Faites fondre le chocolat caramel selon le mode d'emploi. Emiettez les crêpes dentelle grossièrement et ajoutez les au chocolat caramel. Déposez 8 cuillères à soupe de croustillant sur une feuille de papier sulfurisé et placez au réfrigérateur 15 mn. Découpez des parts de gâteau et disposez les croustillants sur chaque part. Bonne dégustation!

En cuisine:

Gâteau invisible aux poires et croustillant caramel

ETAT CIVIL: 11/2018 à 10/2019

NAISSANCES:

BONVARLET Gabriel le 12 décembre 2018

LEGRAND Erwan le 27 décembre 2018

CATOUILLART Ethan le 12 mai 2019

THIBAUT Lïyam le 28 juillet 2019

LEMAIRE Timéo le 03 septembre 2019

LEDEZ Gabriel le 15 septembre 2019

DECES:

Mr BILLION Marcel le 10 février 2019

Mme BOURET veuve-DUCROCQ Marie-Rose le 03 mars 2019

Mr PINCHON Jacques le 29 mars 2019

Mr LEROY André le 25 mai 2019

Mme DELCLUZE épouse MILLS Danielle le 08 septembre 2019

Mr BERTHE Alfred le 23 septembre 2019

Mme PAQUET veuve BIEGUN Edith le 12 octobre 2019

MARIAGES:

DUBERNAY Jean Michel & GUISLAIN Céline le 04 mai 2019

CARPENTIER Pierre & GUADARRAMA ENCARNA-CION Maria le 28 septembre 2019

Calendrier des fêtes Automne/Hiver 2019

Novembre: 03 : Thé dansant du S.I

11 : Défilé et repas des Ainés

21 et 22 : Beaujolais Nouveau chez Rachelle

22: Soirée conférence Sillons de culture

Décembre: 07 : Téléthon

07 : Concert (Entraide Solidarité)

14 et 15 : Marché de Noël

20: Arbre de Noël

30: don du sang



Sillons de culture

L'Université Populaire Rurale Sillons de culture vous propose d'assister gratuitement à une conférence sur le thème « Une France paysanne: sens ou contre-sens ». Animée par Jean-Pierre Jessenne, originaire de Wavrans/Ternoise, le <u>vendredi 22 novembre 2019 à 18h</u> à la salle des fêtes d'Anvin. Conférence et débat à la suite.

Dimanche 5 janvier 2020 : cérémonie des vœux

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Et de la MSAP (Maison des Services Au Public)

Depuis le 1er octobre 2018, la Poste d'ANVIN est ouverte au public les lundis de 9h à 12h, de 14h à 16h15, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, de 14h à 16h15, le vendredi de 8h30 à 12h (fermée l'après midi), le samedi de 8h30 à 12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	2ème du mois 8h30 - 11h30	Fermeture

Rédaction : Membres du conseil.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Impression: Créa Repro

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.org

Pour contacter le maire :

- tél: 06.18.48.38.40

- maireanvin-a.olivier@orange.fr

Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38